

Location de plateaux / terrain			
Lieu	Résident	Non-résident	Tarif unique
Gymnase simple	--	--	32 \$/heure
Gymnase double	--	--	64 \$/heure
Palestre	--	--	32 \$/heure
Terrain de balle Pierre-Fournelle	Gratuit ^{Note 1, 10}	82 \$/heure 540 \$/saison ^{Note 2} Gratuit/fin de semaine ^{Note 3}	
Aréna			
Activité / lieu	Résident	Non-résident	Tarif unique
Glace intérieure – 50 minutes ^{note 9} Sauf du lundi au vendredi de 6 heures à 16 heures	--	--	175 \$
Glace intérieure – 50 minutes ^{note 9} Lundi au vendredi de 6 heures à 16 heures			120 \$
Glace intérieure – 80 minutes ^{note 9} Sauf du lundi au vendredi de 6 heures à 16 heures	--	--	260 \$
Glace intérieure – 80 minutes ^{note 9} Lundi au vendredi de 6 heures à 16 heures			175 \$
Glace intérieure – 50 minutes OBNL Lundi au vendredi de 6 heures à 16 heures			Gratuit ^{Note 10}
Glace extérieure / Dek Hockey	--	--	80 \$/heure
Plages			
Catégorie	Résident	Non-résident	Tarif saisonnier non-résident avec entente intermunicipale
Groupe (20 personnes et plus)	Gratuit	Réduction de 25 % du lundi au vendredi, sauf les jours fériés et pendant les vacances de la construction	
Autobus et chauffeur (groupe)	--	Gratuit	
Accompagnateur par 10 enfants (groupe)	--	Gratuit	
Personne hébergée dans un établissement touristique à Sainte-Agathe	--	36 \$/carte/ transférable Valide pour une personne à la fois	
Terrain de volleyball	10\$/heure	15 \$/heure	12 \$ /heure
Location de piscine			
Catégorie	Résident	Non-résident	Tarif unique
Particulier	Location piscine : 105 \$/h Coût sauveteur ^{Note 7} : 42 \$/h	Location piscine : 150 \$/h Coût sauveteur ^{Note 7} : 70 \$/h	--
École locale, CPE local, OBNL soutenu ^{Note 8}	--	--	Location piscine : Gratuit Coût moniteur : 40 \$/h Coût sauveteur ^{Note 7} : 25 \$/h
École, CPE, OBNL extérieur de Sainte-Agathe-des-Monts	--	--	Location piscine : 125 \$/h Coût moniteur : 40 \$/h Coût sauveteur ^{Note 7} : 25 \$/h
CISSS	--	--	Location piscine : 75 \$/h Coût sauveteur ^{Note 7} : 25 \$/h
Ratio enfants/adultes à respecter :	1 accompagnateur pour 6 enfants de 5 ans ou moins 1 accompagnateur pour 15 enfants de 6 ans et plus En contexte scolaire ou de milieu de garde, le port du VFI est obligatoire pour tous les enfants n'ayant pas réussi la norme Nager pour Survivre Nager pour Survivre		

Taxes en sus. Les prix peuvent être modifiés sans préavis

Note 1 : Sur disponibilité du terrain, les résidents y ont accès gratuitement à l'heure ou pour une fin de semaine.
Note 2 : Le tarif pour la location saisonnière pour le terrain de balle Pierre-Fournelle s'applique seulement aux ligues adultes.
Note 3 : Sur disponibilité du terrain, les non-résidents y ont accès gratuitement pour une fin de semaine.
Note 7 : Un minimum de deux personnes qualifiées pour agir en tant sauveteur est requis. Le taux indiqué est celui pour un seul sauveteur.
Note 8 : Un organisme soutenu est un organisme local selon la Politique de soutien aux organismes adoptée le 12 novembre 2019, telle qu'amendée.
Note 9 : Un contrat de location de glace d'un minimum de 30 heures inclut deux prêts de salles communautaires sans frais par saison (selon les disponibilités).
Note 10 : À la discrétion du conseil municipal, un maximum d'une période de 50 minutes par semaine est allouée, selon les disponibilités, aux OBNL à vocation principalement communautaire et soutenus par la Ville en vertu de la Politique de soutien aux organismes.

Politique de remboursement :

Le locataire doit aviser le secrétariat du Service des loisirs et de la culture de toute annulation **par écrit**.

Remboursement de 50 % des frais, si annulation moins de 7 jours ouvrables de la date de location.

Remboursement de 80 % des frais si annulation plus de 7 jours avant la date de location.